

Comprendre les jours de crédit

Les producteurs laitiers essaient d'aligner leur production sur le quota qui leur est attribué. Toutefois, la production laitière n'est pas une science exacte. Les producteurs laitiers reçoivent donc des crédits, qui leur permettent d'avoir une surproduction ou une sous-production un mois et de reporter le surplus ou le déficit au mois suivant.

Le système de crédits permet aux producteurs laitiers d'avoir une surproduction ou une sous-production qui doit s'insérer dans une fourchette définie par le conseil. La fourchette actuelle se situe entre +15 jours et -30 jours de crédits, c'est-à-dire que le producteur laitier peut, sur une base mobile, surproduire 15 fois son quota quotidien ou sous-produire 30 fois son quota quotidien.

Il existe des politiques de maintien pour empêcher que des producteurs laitiers dépassent excessivement leurs limites supérieure et inférieure de crédit. Les producteurs dont la production dépasse leur quota et leurs limites de crédit subissent des conséquences financières. Les producteurs laitiers reçoivent le plein prix pour le lait expédié jusqu'à concurrence du maximum qui leur est attribué. La production qui dépasse le maximum de 15 jours n'est pas payée, et elle entraîne une amende. À l'autre extrême, une production qui tombe sous -30 jours de sous-production est considérée comme une production perdue.

Par exemple, si un producteur laitier a un quota quotidien de 50 kg, il peut avoir en tout temps une surproduction atteignant un maximum de 750 kg, ou 50×15 . De même, il peut avoir en tout temps une sous-production qui ne peut descendre sous -1 500 kg, ou 50×-30 . Voici un exemple qui illustre l'incidence de la position de crédit d'un producteur laitier qui dépasse son quota de production durant un mois de 30 jours.

Crédits de départ	Quota mensuel	Expéditions de matière grasse	Différence	Crédits achetés/vendus	Crédits de fin	Marché marginal	Crédits perdus
0	1500	1800	300	0	300	0	0

La surproduction de 300 kg de ce producteur laitier est ajoutée à sa position de crédit de départ de 0 kg pour lui donner une position de crédit à la fin de +300 kg (+6 jours), qui se situe à l'intérieur de son maximum de +750 kg.

Tous les producteurs laitiers en situation de surproduction ou de sous-production ont la possibilité chaque mois de « rééquilibrer » leur position de crédit en participant à la bourse de crédits. Dans l'exemple qui précède, le producteur laitier aurait pu choisir d'acheter jusqu'à 300 kg sous forme de crédits. S'il réussit, il paie le prix de liquidation de la bourse pour chaque kilogramme acheté, et sa position de crédit est ensuite ramenée vers zéro. De même, un producteur laitier à la même bourse qui a une position de crédit négative de -300 kg, peut vendre jusqu'à 300 kg. S'il réussit, il reçoit le prix de liquidation de la bourse pour chaque kilogramme vendu, et sa position de crédit est alors ramenée vers zéro.

La bourse de crédits fonctionne de la même façon que la bourse de quotas.